

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 74-525/SG/CD autorisant M. Abdourahman Hossein Omar à acquérir un terrain non bâti, sis à Djibouti, zone industrielle sud, titre foncier n° 1489.

n° 74-525/SG/CD

Ministère  
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication  
22 mars 1974

Numéro JO  
n° 7 du 10/04/1974

Date du numéro  
10 avril 1974

### TEXTE INTÉGRAL

M. Abdourahman Houssein Omar est autorisé à acquérir une parcelle de terrain non bâti, d'une superficie de 5,625 mètres carrés environ – lot n° 175, sis à Djibouti – zone industrielle sud et faisant partie d'un terrain plus vaste, immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n° 1 489 au nom de la société Commerciale et financière de Djibouti.